

Le Communiqué du Conseil des ministres du mercredi 29 mars 2017

Le Président Macky SALL a réuni le Conseil des Ministres, mercredi 29 mars 2017, à 10 heures, au Palais de la République.

A l'entame de sa communication, le Chef de l'Etat présente, à nouveau, les condoléances de la Nation, à la communauté musulmane du Sénégal, à la Famille de El Hadji Malick SY, suite au rappel à Dieu, le 15 mars 2017, du Khalife général des Tidianes, Serigne Cheikh Tidiane SY « Al Maktoum ». Il adresse, également, ses meilleurs vœux de santé et de succès, au nouveau Khalife général des Tidianes, Serigne Abdoul Aziz SY « Al amine », et lui renouvelle le soutien et l'accompagnement de l'Etat.

Appréciant la mise en œuvre des réformes adoptées lors du referendum du 20 mars 2016, le Chef de l'Etat se félicite du taux d'effectivité de 98% des innovations introduites dans la Constitution et dans notre arsenal juridique. Ces efforts importants consacrent sa volonté de consolider la démocratie, l'Etat de droit, et de renforcer les droits des citoyens qui, le 25 mars 2012, l'ont porté, avec 65, 80% des voix, à la magistrature suprême.

Ainsi, rappelant son engagement permanent à améliorer le pouvoir d'achat des Sénégalais, leurs conditions de vie et leur bien être de manière générale, le Chef de l'Etat invite le Gouvernement à poursuivre et à intensifier, dans le cadre du Plan Sénégal Emergent (PSE), les réalisations d'envergure et les actions déterminées dans tous les secteurs économiques et sociaux, en vue de relever, de façon significative, le plateau infrastructurel dans les régions, d'accroître l'attractivité et la compétitivité du pays, préalables d'une croissance forte, durable et inclusive.

Dès lors, le Chef de l'Etat rappelle au Gouvernement, l'impératif d'assurer d'une part, un suivi dynamique de la mise en œuvre effective des projets et programmes, notamment des Grands projets présidentiels, et d'autre part le déploiement pragmatique du Plan d'urgence pour l'emploi des jeunes en partenariat avec le secteur privé, dont la place dans l'exécution de la commande publique et le développement économique doit être significativement renforcée.

Dans la même perspective, il convient de veiller à l'application consensuelle des décisions issues des concertations nationales sur l'Education et l'Enseignement supérieur, ainsi qu'à l'amélioration de l'accès continu des populations à des services de santé de qualité et à un système de protection sociale efficace.

Par ailleurs, appréciant l'organisation des semaines régionales de la jeunesse, un moment fort de communion et de mobilisation de la jeunesse autour de l'engagement citoyen et des valeurs de la République, le Président de la République demande au Gouvernement de prendre toutes les

dispositions requises pour un bon déroulement des activités programmées dans toutes les régions du Sénégal.

Rappelant au Gouvernement l'impératif de veiller au respect scrupuleux des institutions, symboles et valeurs de la République par tous les segments de la Nation, le Chef de l'Etat l'invite à développer une stratégie nationale de promotion de la citoyenneté impliquant le système éducatif, les institutions de la République, les services de l'Etat, ainsi que la société civile.

Enfin, abordant les préparatifs du 57ème anniversaire de l'accession du Sénégal à la souveraineté internationale, le Président de la République informe le Conseil qu'il présidera, le 4 avril 2017, à Dakar, à la Place de la Nation, la cérémonie de prise d'armes, suivie du défilé civil et militaire. En outre, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement de prendre toutes les dispositions requises pour la bonne organisation des manifestations et célébrations prévues sur l'ensemble du territoire national, avec la participation de toutes les forces vives de la Nation.

Le Chef de l'Etat a clos sa communication sur son agenda diplomatique, en informant le Conseil de la visite officielle qu'il a effectuée, du 19 au 22 mars 2017, en Suisse et de sa participation, le 28 mars 2017 à Abidjan, à la deuxième Conférence Internationale sur l'Émergence en Afrique (CIEA) .

Le Premier Ministre a axé sa communication sur les réalisations et le niveau d'exécution des engagements issus des Conseils des ministres délocalisés tenus dans les 14 régions du Sénégal, avant de rendre compte du suivi et de la coordination de l'activité gouvernementale.

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a fait le point de la conjoncture économique nationale et internationale.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural a rendu compte du déroulement de la campagne de commercialisation arachidière 2016-2017.

Le Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfance a rendu compte de la participation du Sénégal à la 61ème session de la Commission de la Condition de la Femme (CSW), à New York.

Le Ministre de la Pêche et de l'Economie maritime a fait une communication sur l'accord en matière de pêche et d'aquaculture et son protocole d'application, entre la République du Sénégal et la République de Gambie.

Le Ministre du Travail, du Dialogue social, des Organisations professionnelles et des Relations avec les Institutions a fait une communication sur la politique nationale de sécurité et santé au travail qui a été adoptée par le Conseil.

Le Ministre Porte-parole du Gouvernement